

SOIRÉE D'INFORMATION AUX PARENTS DES FUTUR-E-S ÉLÈVES DE 5P

ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE PENTHALAZ-VENOGE



MAI 2025

DÉROULEMENT

- PRÉSENTATION GÉNÉRALE
- STRUCTURE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE
- BIENVENUE EN 5P !
- EVALUATION
- AGENDA DE L'ÉLÈVE
- LOCAUX
- CADRE INSTITUTIONNEL ET RÈGLES DE VIE
- COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES
- APPAREILS CONNECTÉS
- PARASCOLAIRE
- CONTACTS
- SUITE DE LA RÉUNION DE LA CLASSE DE VOTRE ENFANT

BIENVENUE DANS NOS COLLÈGES



Enseignantes de classe :

5P/71 : Mme Céline Lohner et M.
Alexandre Cagli
5P/72 : Mme Eléonore Claessens et
Mme Alessia Baudet

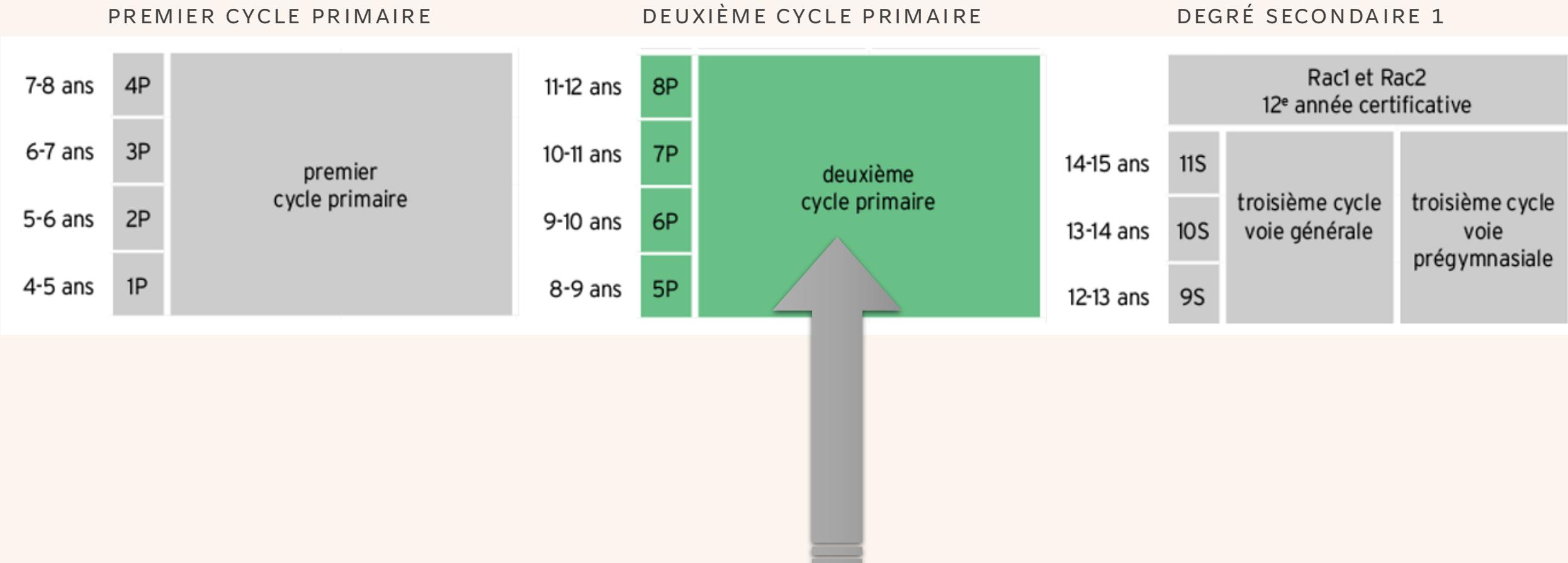
Enseignantes de classe :

5P/81 Mme Laure Poget Ligorio et
Mme Dominique Collomb
5P/82 : Mme Valérie Füri et
Clémentine Bariatti

Enseignantes de classe :

5P/91 : Mme Lisa Pfefferlé et M.
Alexandre Cagli

SYSTÈME SCOLAIRE VAUDOIS : STRUCTURE DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE



BIENVENUE EN 5P !

CHEMINER ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

COLLABORATION ÉCOLE - FAMILLE

Rôle éducatif de la famille et mandat instructif de l'école.

CLIMAT DE TRAVAIL SEREIN ET BIENVEILLANT

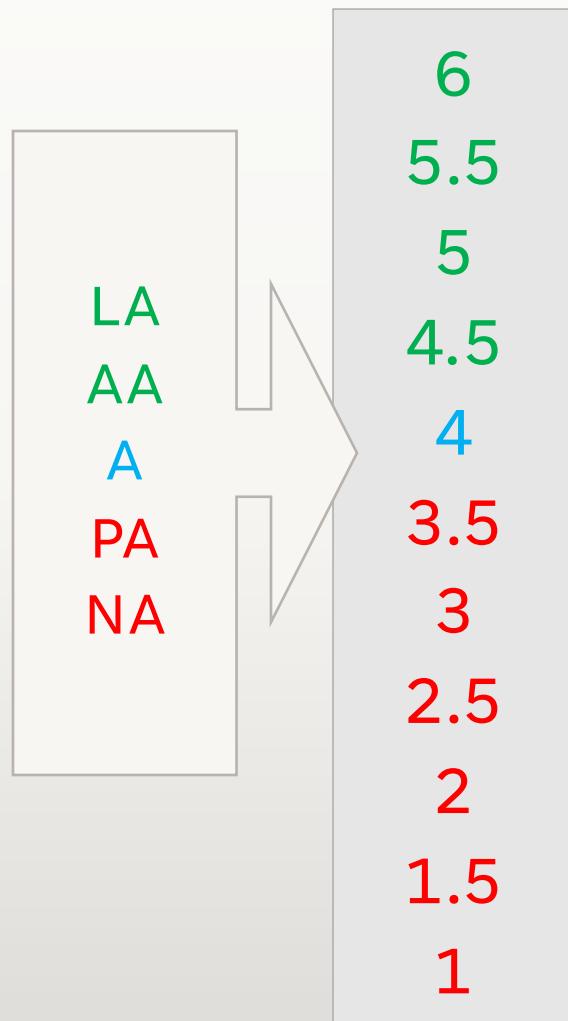
- Collaboration entre les maîtresses, activités de décloisonnement, animations pédagogiques
- Équipe MPP, médiatrices, infirmière scolaire
- Partenaires : PPLS, éducateur, ...



QUELS CHANGEMENTS PAR RAPPORT À LA 4P ?

- Une nouvelle discipline : l'allemand
- Cours d'AC&M et d'ACT : deux groupes bien séparés, changement au semestre
- Distinction progressive entre les sciences, la géographie, l'histoire et l'éthique et culture religieuse (= connaissance de l'environnement)
- Le système des notes
- Nouvel agenda de l'élève

SYSTÈME DE NOTES



L'ÉVALUATION DÈS LA 5P

ETA - TS

Plusieurs éléments de travaux assimilés (ETA) viennent former une note de travaux assimilés (TA) qui compte comme un travail significatif (TS).

MOYENNES

Moyenne indicative semestrielle

(= point de situation).

Moyenne sommative annuelle

(= bulletin de notes).

L'ÉVALUATION EN 5P

Années et cycles concernés	Nombre de périodes d'enseignement hebdomadaire	Nombre minimum de travaux significatifs au premier semestre	Nombre de travaux significatifs par année
3^e et 4^e années (premier cycle primaire)	2 périodes	1 TS	2 à 5 TS
	3 à 4 périodes	1 TS	3 à 7 TS
	5 périodes et plus	2 TS	5 à 9 TS
5^e à 8^e année (deuxième cycle primaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS
9^e à 11^e année, classes de raccordement et de rattrapage (degré secondaire)	1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
	3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
	5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

Pas de maintien en fin de 5P.

AGENDA DE L'ÉLÈVE

Informations générales en pages 1 à 13

Vacances : pages 97

Absences : dès p.98

Numérique : p. 114 – 116

Lien école famille : p. 118-120

OUVRIR L'AGENDA TOUS LES JOURS ET
ACCOMPAGNER SON ENFANT VERS UNE
PLUS GRANDE AUTONOMIE, TOUT AU
LONG DES DEUX ANNÉES DU CYCLE.

TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Français:		Mathématiques:	
Allemand:			
Connaissance de l'environnement:			
Arts visuels:			
Musique:			
Activités créatrices et manuelles:			

ÉLÉMENTS DE TRAVAUX ASSIMILÉS

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE

INFORMATIONS DE L'ENSEIGNEANTE OU L'ENSEIGNANT DE LANGUE ET DE CULTURE D'ORIGINE

demande d'entretien

COMMUNICATIONS DES PARENTS

demande d'entretien

Signature d'un des parents
(ou de sa représentante ou son représentant)

AGENDA DE L'ÉLÈVE : RÉCAPITULATIF DES ÉVALUATIONS

TRAVAUX SIGNIFICATIFS : RELEVÉ DES RÉSULTATS

année scolaire 20__ - 20__

Ce relevé peut être complété par le corps enseignant ou laissé à la libre utilisation de l'élève ou des parents. À noter que c'est le registre informatisé des enseignantes et enseignants qui fait référence en cas de litige.

Disciplines						
Français	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Mathématiques	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Allemand	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Connaissance de l'environnement	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Arts visuels	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Musique	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Activités créatrices et manuelles	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Éducation physique	Se référer au document officiel du Service de l'éducation physique et du sport.					

Le Cadre général de l'évaluation décrit les conditions de promotion d'une année de scolarité à l'autre. Cette directive peut être consultée sur le site www.ed.ch/scolarite > rubrique Évaluation et Epreuves cantonales de référence (ECR).

Langue et culture d'origine
Se référer au document remis dans le cadre du cours ou aux communications page 94.

PISCINE DES CHAVANNES, COSSONAY

- Dispensé par un-e enseignant-e de natation.
- À Cossonay (transports en bus).
- Par trimestre (12 séances communiquées via l'agenda).
- Modification possible de l'horaire ces semaines-là.



VOTRE ENFANT DOIT TOUJOURS AVOIR SON MATÉRIEL PERSONNEL
(LINGE, MAILLOT DE BAIN **ET** BONNET DE BAIN).

CADRE INSTITUTIONNEL ET RÈGLES DE VIE

ATTITUDE GÉNÉRALE

- SALUTATIONS,
- VOUVOIEMENT
- DÉPLACEMENTS
- ...

TENUE VESTIMENTAIRE

- PAS DE COUVRE- CHEF
- TENUE ADÉQUATE («LONGUEUR», INSCRIPTIONS)
- MAQUILLAGE

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- DEVOIRS NON FAITS
- OUBLIS
- PERTE ET CASSE DE MATÉRIEL
- BOISSONS
- WC
- VESTIAIRE
- ...

PROPRE
À
CHAQUE
CLASSE

1**A l'arrivée**

- => Mes parents me disent au revoir hors de la cour.
- => Je suis prêt à l'heure de la sonnerie.

Je salue :



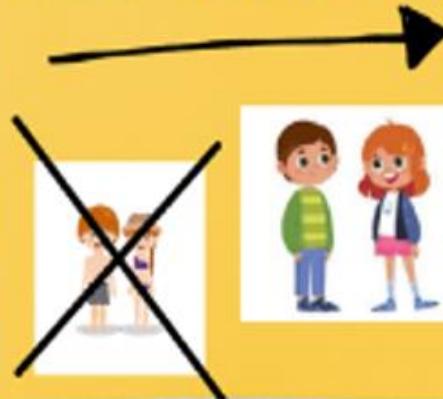
- => ma maîtresse/mon maître.
- => en entrant en classe.

Appareils connectés
Objets interdits

=> Ils seront confisqués et mes parents seront avertis.

5

=> Si je recommence, je serai sanctionné.

Les adultes me montrent l'exemple :-)**Tenue vestimentaire****4**

Je marche dans le bâtiment.

2**Comportement général****Salutations aux visiteurs**

- En 1P à 4P : J'écoute la maîtresse.
- En 5-6P : J'apprends à me lever.
- En 7-8P : Je me lève.

3**Vouvoiement**

- En 1P à 4P : J'apprends encore.
- En 5P à 8P : Je vouvoie les adultes.



HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE, POUR PERMETTRE UN ACCUEIL ADÉQUAT

PAS DE PRÉSENCE ENSEIGNANT-E JUSQU'À 5
MIN AVANT LA SONNERIE

→ PAS DE RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE.

Les bonnes pratiques, pour les enfants :

- *Je n'arrive pas trop tôt dans la cour.*
- *Je suis responsable des jeux auxquels je joue.*
- *Mes parents ou autres adultes avec moi restent hors de la cour.*



DEMANDES DE CONGÉ ET ABSENCES : PROCÉDURE

EP Penthalaz-Venoge

ABSENCE ELEVE

5a

Gérée par le maître / la maîtresse de classe

Non prévisible

MALADIE

ANNONCE

AVANT LE DEBUT DES COURS
PAR TELEPHONE

- A L'ENSEIGNANT/E
- OU AU SECRÉTARIAT :
021 557 34 20
- OU PAR EMAIL :
ep.penthalaz-venoge@vd.ch

Prévisible

RENDEZ-VOUS MEDICAL

ANNONCE

DES LA DATE CONNUE

= PAS PLUS DE 2 PERIODES

Dispense de gym occasionnelle

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

- A) Le téléphone des parents peut suffire.
- B) Les parents remplissent le document «justificatif d'absence» dans l'agenda ou le cahier de communication (si plus de 2 jours consécutifs).
- C) Les parents fournissent un certificat médical si l'absence est de plus de 5 jours.
- D) Le feuillet du RDV médical peut être exigé.

Décision no 131 – Congés individuels des élèves

1. Sur demande écrite et motivée des parents, un congé individuel ne peut être accordé qu'en présence de motifs impérieux attestés et/ou de circonstances tout à fait particulières, qui ferait apparaître un refus comme disproportionné.
 2. Les motifs qui relèvent de la convenance personnelle (organisation familiale, avantages financiers, organisation professionnelle,...) ne justifient pas, sauf demande exceptionnelle dûment motivée, l'octroi d'un congé individuel.
- RLEO, Art.54. En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances.

Gérée par la direction

Prévisible = Evénement

- DISPENSE DE GYM
- SUIVI REGULIER THERAPEUTIQUE / PEDAGOGIQUE
- RDV MEDICAL DE PLUS DE 2 PERIODES

ANNONCE AU PREALABLE

- CONGE EXCEPTIONNEL
- POUR CIRCONSTANCE DE FAMILLE
- ALLEGEMENT D'HORAIRE

ANNONCE
15 JOURS AVANT

DOCUMENT AGENDA – CAHIER DE COMMUNICATION "DEMANDE DE CONGE"

OU

- ⇒ PAR TELEPHONE, 021 557 34 20, si moins de 24H avant le rendez-vous, puis transmettre le justificatif au secrétariat
- ⇒ PAR COURRIEL, ep.penthalaz-venoge@vd.ch
- ⇒ PAR COURRIER, EP Penthalaz-Venoge, Direction, Ch. du Collège 1, 1305 Penthalaz

! L'ELEVE N'EST PAS LIBERE(E) SI LE CONGE N'A PAS ETE
VALIDE PAR LA DIRECTION
PAR ECRIT, SOIT PAR COURRIER, COURRIEL OU VIA
LAGENDA

CONGÉ JOKER

GÉNÉRALITÉS

Jusqu'à 6 demi-journées par année scolaire (tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes)

Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)

Annonce à la maîtresse ou au maître de classe via le formulaire dans l'agenda (noter « congé joker » uniquement).

CONDITIONS

Annonce au moins 2 jours à l'avance

2 demi-journées cumulables au maximum

→ Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés (cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)

Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé

Pas de report du solde d'une année à l'autre

EXCEPTIONS

Le premier jour d'école de l'année scolaire

Les jours des ECR

Le jour précédent ou suivant directement un congé motivé accordé

Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école

Si l'absence implique un dépassement de la durée de 18 demi-journées de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)

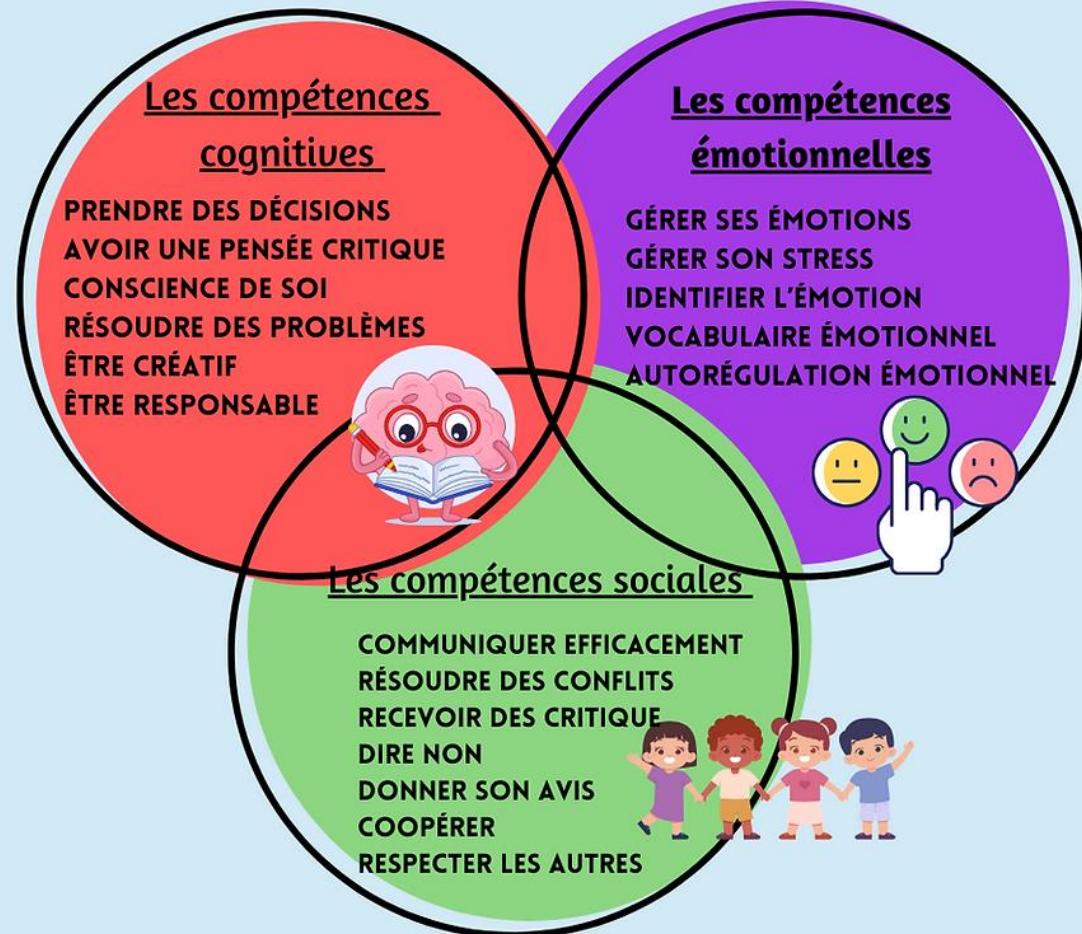
COMME POUR TOUT TYPE D'ABSENCE, LES PARENTS ONT LA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER DU RATTRAPAGE DU TRAVAIL MANQUÉ.
DANS CETTE PERSPECTIVE, CHAQUE ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT LEUR FOURNIT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À CETTE TÂCHE.

LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux gérer leur stress et réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales (CPS) constitue un levier clé de la promotion de la santé.

Selon rapport santé publique France mars 2022

Les compétences psychosociales



oceane.psycho

APPAREILS CONNECTÉS

Les appareils connectés (téléphones portables, montres connectées, traceurs, etc.) sont **INTERDITS** dans le périmètre scolaire, sur temps scolaire, y compris lors des sorties. Si l'enfant les emmène à l'école, ils doivent être éteints et rangés dans leur sac.

EN CAS DE NON RESPECT DU RÈGLEMENT :

Les appareils sont **DANS TOUS LES CAS CONFISQUÉS**, selon les précisions suivantes :

- 1-2 fois : avertissement aux parents via l'agenda, rendus à la fin de la journée.
- Dès la 3^{ème} fois, avertissement via l'agenda, à venir récupérer à la direction, sanction en sus.

ACTION INNOCENCE

ACTION INNOCENCE EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE. LE CANTON DE VAUD FAIT APPEL À CETTE DERNIÈRE POUR PROMOUVOIR AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS UNE PRATIQUE CONSCIENTISÉE D'INTERNET, AINSI QU'UNE UTILISATION SAINE ET MODÉRÉE DES ÉCRANS.

ELLE CRÉE DES CONTENUS DESTINÉS AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS AINSI QU'AUX PARENTS QUI SOUHAITENT LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PRATIQUES NUMÉRIQUES.



ÊTRE PARENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

WHATS'APP ET RÉSEAUX SOCIAUX

En tant que parent, veiller aux échanges sur les What'sApp ou sur certains réseaux sociaux, qui ont des répercussions en classe et hors classe. Pas de responsabilité de l'école.

DES RESSOURCES PRÉCIEUSES

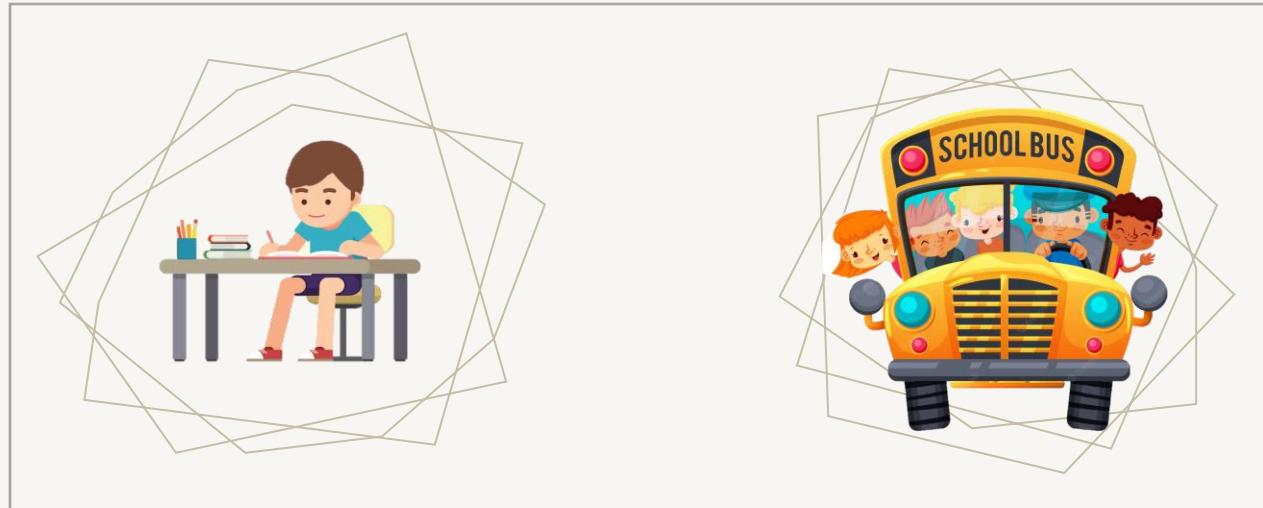
- Action Innocence
- Application MyTwiga Parents
- Ecole de Gaming NOETIC

LE DROIT DE NE PAS AIMER MAIS LE DEVOIR DE S'Y INTÉRESSER.

LE DEVOIR D'AVOIR UN REGARD SUR LE TÉLÉPHONE DE L'ENFANT.

NOS PARTENAIRES PARASCOLAIRES

*En cas de questions / remarques concernant les transports, merci de contacter directement **Microgis**.*

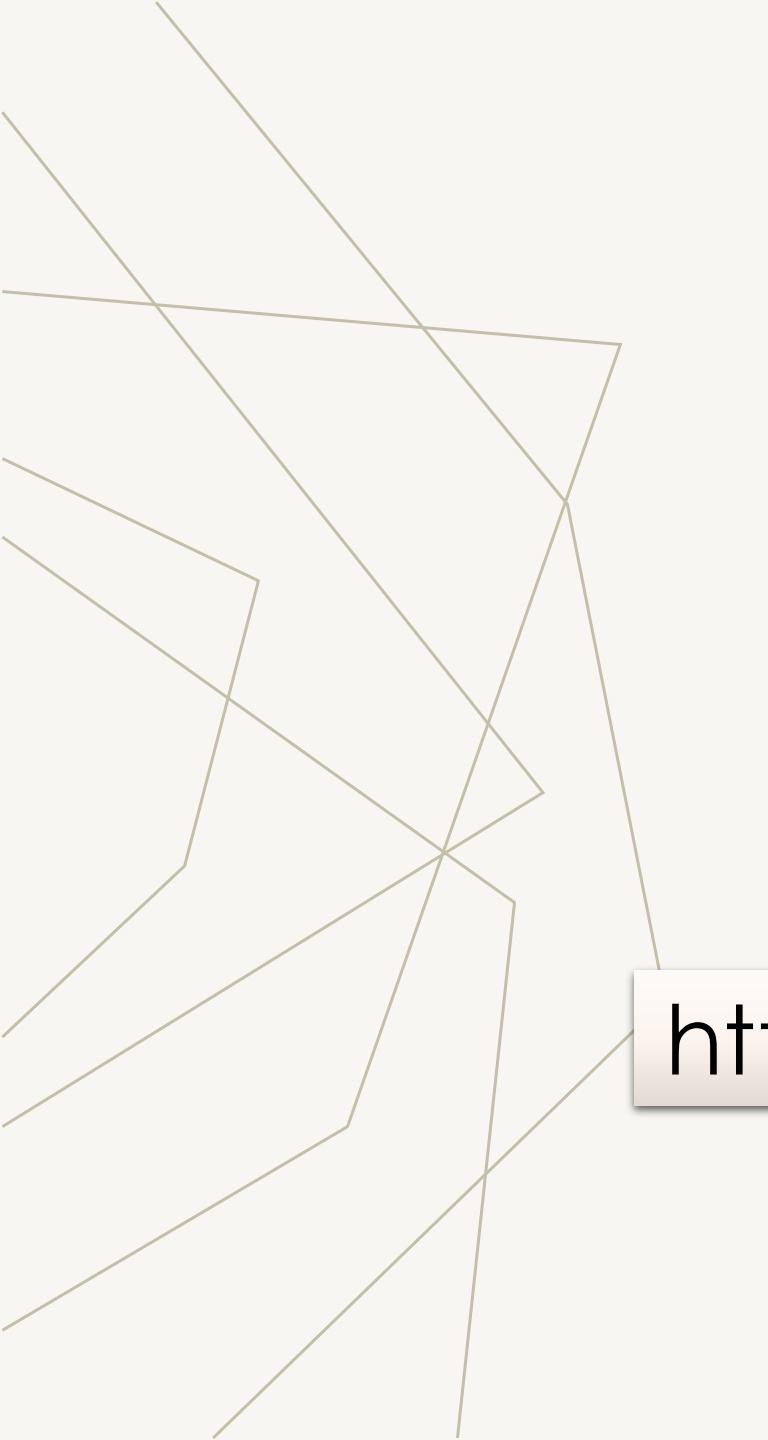


ASIVENOGE

*La transmission des informations
encore les structures d'accueil
et l'école incombe **aux parents**.*



COMMUNES



COMMENT NOUS ATTEINDRE ?

TÉL. 021 557 34 20

ep.penthalaz-venoge@vd.ch

<https://www.ep-penthalaz-venoge.ch>



VOS QUESTIONS ?



MERCI